



Kolly Gabriel, Zamofing Dominique

Remboursement des crédits d'investissement : un report est-il possible ?

Cosignataires : 0

Date de dépôt :

26.03.19

DIAF

Dépôt

La situation économique de certaines exploitations agricoles est critique. Le peu de fourrage, dû à la sécheresse de l'an passé, a poussé de nombreuses exploitations à en acheter pour pallier le manque. Ces achats ont mis à mal les trésoreries de certaines exploitations. Les prix de vente de la production agricole n'ayant que faiblement évolué, les rentrées financières des exploitations ne couvrent pas ces charges nouvelles, difficilement supportables.

Les remboursements des crédits d'investissement se font par déduction sur les montants touchés par les agriculteurs dans le cadre des paiements directs. Ces montants, s'ils n'étaient pas déduits mais reportés d'une année, aideraient grandement certaines exploitations.

Nous prions le Conseil d'Etat de répondre aux questions suivantes :

1. Le Conseil d'Etat pourrait-il entrer en matière pour un report des remboursements de crédits d'investissement, pour les exploitations qui le souhaitent ?
2. Le SAgri pourrait-il consulter tous les agriculteurs sur ces reports et ainsi répondre aux exploitants qui souhaiteraient reporter ces remboursements ?

—